



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PECHE A LA MOUCHE DIVISION 1 SUR LE FIER, FILIERE ET LE NOM



Le 23 et 24 Mai 2015
Organisé par le C.M.C.G 74
Renseignements 06.72.14.22.60



Championnat de France D1 Rivière 2015

Amis pêcheurs sportifs,

Par la présente lettre, nous venons vous confirmer votre participation **Championnats de France D1 rivières 2015** se dérouleront les 23 et 24 mai 2015 à THONES.

Les secteurs de pêche seront répartis sur :

- **Le Fier**

- **Le Nom**

- **La Filière**

Le parcours le plus éloigné de la Maison Familiale Rurale est le haut de la Filière. Ce secteur est à 45 minutes de voiture.

Le parcours le plus éloigné du Fier est la bas Fier à 20 minutes de voitures.

Le parcours le plus éloigné du Nom est le haut Nom, à 10 minutes de voitures

Les poissons sont des farios, taille moyenne de 22 à 35, avec un empoissonnement naturel conséquent vu sur ces dernières années.

Cette compétition est réalisée en co-organisation avec :

* La **Fédération Française de Pêche à la Mouche et Lancer**

- Président

FRERE Fabien

- Responsable Rivière

KUSEK Christian

* La **Fédération Départementale de Pêche de la H.S**

Président : Mr DIZAR Daniel

<http://www.pechehautesavoie.com/>

* **L'A.A.P.M.A** - Les Pêcheurs en rivière d'Annecy

Président : B. GENEVOIS

<http://www.pechehautesavoie.com/la-federation/les-aappma/aappma-les-pecheurs-en-rivieres-d-annecy>

* Le **C.M.C.G.74** - Club Mouche Cran Gevrier

Président : JL MOENNE LOCCOZ

<http://www.cmcg74.fr/>

* La **Société de Pêche de Thônes**

Président : B VACHERAND

<http://thones-peche.fr/>

Autres organismes ou collectivités participant à la mise en place de cette compétition :

- Mairie de Cran-Gevrier
- Conseil Général de la Haute-Savoie
- Direction Départementale Jeunesse et Sports
- Comité Départemental Olympique et Sportif

Vous trouverez dans les pages qui suivent tous les renseignements concernant :

- Le programme du week-end,
- Descriptif des rivières réalisé par Monsieur DIZAR de la Fédération Départementale de Pêche de la Haute-Savoie,
- Les points d'information pour l'hébergement.

Afin de placer ce championnat sous le signe de la convivialité, un repas vous sera proposé le samedi soir à 20H00. **Pensez à les réserver sur le bulletin de participation qui devra nous être retourné.** Nous serions heureux que les non compétiteurs y participent.

Dans l'attente de vous recevoir dans notre belle région, nous vous souhaitons à tous bonne chance pour ce Championnat.

Adresse du Club Mouche Cran-Gevrier 74

CMCG74

12 chemin des grèves

74960 CRAN GEVRIER

Email: cmcg@cmcg74.fr

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DU CLUB

www.cmcg74.fr

PROGRAMME DU WEEK-END

LIEU DE RENDEZ-VOUS :

Maison Familiale Rurale
3 Rue Marguerite Frichelet
74230 THONES
Tél : 04.50.02.00.79
Site : www.mfr-villaret.fr
Email : mfr.villaret@mfr.asso.fr
<https://goo.gl/maps/LzjBg>



Vendredi 22 mai au soir

A partir de **18 h 00** accueil des concurrents, pot de bienvenue.

Tirage au sort des parcours et des arbitres.

20h00

Repas pour ceux qui ont réservé des repas

Samedi 23 mai

06h00	Accueil des concurrents, petits déjeuners
07h00	Vérification des licences des contrôleurs, briefing, distribution du matériel de contrôle
07h15	Remise des feuilles de marques, explication des itinéraires et du règlement 2013 Départ sur les sites de pêche <u>Les parcours les plus éloignés sont sur la Filière A14 (45minutes), sur le Fier A12 (20minutes) et sur le Nom D12 (10minutes)</u>
09h00	Début 1ère Manche
13h00	Fin 1ère manche
13H30	Distribution des paniers repas aux points de rendez vous + remise des fiches au responsable repas
15h00	Début 2ème manche
19h00	Fin 2ème manche
19h30	Retour à la M.F.R et remise des feuilles de marque
20h00	Apéritif (1 tournée sera offerte aux compétiteurs et arbitres)
20h30	Repas de gala à la M.F.R

Dimanche 24 mai

06h30	Petit déjeuner
07H15	Distribution des feuilles de prises 3^{ème} manche et plans d'accès la manche. Départ sur les lots de pêche.
09H00	Début de la 3^{ème} manche.
13H00	Fin de la 3^{ème} manche.
13H30	Retour des fiches de prise 3^{ème} manche et début du repas froid à Thônes
15H00	Annnonce des résultats et remise des prix et photos par la presse locale
15H30	Vin d'honneur.

Une buvette avec boissons et sandwiches se tiendra à votre disposition pendant toute la durée de la compétition du samedi à partir de 6H30 au dimanche après midi, que ce soit sur le lieu de rendez vous ou sur le site de rassemblement à Thônes.

Les permis pour les deux jours de la compétition sont délivrés gratuitement par l'AAPPMA ANNECY RIVIERE qui est partie prenante à cette compétition. Merci de compléter le bulletin de participation, de me transmettre une photocopie de votre permis pour que l'on puisse vous établir les permis pour les deux jours de la compétition et ne pas perdre de temps le samedi matin.

ATTENTION

- **Un pêcheur qui n'a pas le tampon du médecin sur sa licence ne sera pas autorisé à concourir.**
- **Ne pas oublier d'inscrire uniquement un arbitre validé par la FFPML, celui-ci devra présenter son justificatif, ainsi que sa licence le jour de la compétition**
- **Un arbitre qui n'a pas le tampon du médecin sur sa licence ne sera pas autorisé à arbitrer et disqualifiera de ce fait son compétiteur.**
- **Je tiens à rappeler que cette compétition se déroulera sur des torrents de montagne qui n'ont rien à voir avec des rivières de plaine. Les compétiteurs et arbitres devront être en très bonne condition physique car sur ce critérium le mot pêcheur ou arbitre sportif est loin d'être usurpé. Le matériel des compétiteurs et arbitres devra être en parfait état et adapté. Certains parcours étant en gorge les Waders pour les arbitres sont fortement conseillés.**

L'entraînement sur les lieux de la compétition est **interdit 15 jours francs avant le début de celle-ci pour les compétiteurs.**

RAPPELS DU REGLEMENT FFPML 2015

- Chaque participant doit porter l'écusson "Apprendre à prendre et relâcher".
- Les mouches artificielles doivent être montées sur des hameçons sans ardillon ou ardillon parfaitement écrasé.
- L'hameçon doit être piqué sur les lèvres ou à l'intérieur de la bouche du poisson
- Tout poisson pris sera mis à l'épuisette dont le filet doit toucher l'eau
- Le compétiteur ne touche pas au poisson tant que l'arbitre ne l'autorise pas à le faire
- Une fois le poisson mesuré par l'arbitre, il est remis à l'eau vivant en s'assurant qu'il reparte normalement.
- La taille d'homologation sera de 20 cm pour les truites.
- La pêche se fera avec 3 mouches maximum.

QUELQUES ADRESSES ET LIENS UTILES

Club Mouche Cran Gevrier

21 Chemin des Grèves
74960 CRAN GEVRIER
email : cmcg@cmcg74.fr
site internet: www.cmcg74.fr

Mr MOENNE LOCCOZ Jean Luc

Président

Tél : 06.72.14.22.60

Mr FORNIER Pascal

Trésorier

134 Les Prés en Bas
74370 ARGONAY
Tél : 06.74.79.43.27
email : eprim-fornier-pascal@wanadoo.fr

Fédération de Pêche de Haute Savoie

2092 Route des Diacquenods
« Le Villaret »
74370 SAINT-MARTIN DE BELLEVUE
Tél : 04.50.46.87.55
Site Internet : <http://www.pechehautesavoie.com>

Magasin d'articles de pêche :

Loisirs et Pêche – M. Bernard MAILLET :

- 16 Avenue de Genève 74000 Annecy

Tel : 04.50.67.18.64

Pêche et chasse – M. Bernard VACHERAND

- 6 rue Blanche 74230 Thônes

Tel : 04.50.02.08.07

Rond dans l'Eau – Philippe LECCELLIER

- Pont de Fillinges – 74250 FILLINGES

Tel : 04 50 31 11 91

HEBERGEMENTS

Notre sélection :

Maison Familiale Rurale

Adresse : 3 Rue Marguerite Frichelet
74230 THONES
Tél : 04.50.02.00.52

Site : www.mfr-villaret.fr

Email : mfr.villaret@mfr.asso.fr

<https://goo.gl/maps/LzjBg>

Le centre est équipé de chambres avec **71** couchages.
Il s'agit de chambres à plusieurs lits (Voir feuille annexe).
Chaque chambre est équipée d'une douche. Les sanitaires sont sur le palier.
Il n'est **pas prévu de draps**. Vous devez amener vos affaires de couchage et de toilette.

- Une nuit par personne : **16,00 €**

Le centre peut être utilisé pour les nuits du vendredi 7 et du samedi 8 juin 2013.
Pas de couchage le dimanche soir.

Ne pas oublier de remplir **le bulletin de participation** joint à ce courrier.

Divers

Gîte de l'Ancienne Scierie

Tél. : 04.50.32.70.88
<http://gite.anciennescierie.monsite-orange.fr>
au-dessus du village de THONES

Moulin Dolley

Camping et Gîtes 206, rue du Moulin Dolley
74570 GROISY Tél/Fax : 04 50 68 00 31
<http://www.moulindolley.fr/>

Vous pouvez aussi contacter

Syndicat d'initiative de la ville de THONES

: Tél. : 04.50.02.00.26

Gîte de France ville d'ANNECY : Tél. : 04.50.10.10.10

Office du Tourisme d'ANNECY : Tél.: 04.50.45.00.33

DETAIL DES CHAMBRES

HEBERGEMENT

Monsieur Frédéric BATTISTELLA, Directeur de la Maison Familiale, offre à la location aux personnes indiquées ci-dessus :

GITE DE GROUPE : BATIMENT 1 A

Au premier étage du bâtiment,

- chambre n° 1 : 6 lits dont 3 lits superposés
 - chambre n° 2 : 6 lits dont 3 lits superposés
 - chambre n° 3 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 4 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 5 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 6 : 5 lits dont 2 lits superposés + 1 lit simple
 - chambre n° 7 : 6 lits dont 3 lits superposés
 - chambre n° 8 : 6 lits dont 3 lits superposés
 - chambre n° 9 : 6 lits dont 3 lits superposés
 - chambre n° 10 : 6 lits dont 3 lits superposés
- soit 53 lits au total.***

Toutes les chambres sont équipées d'une douche.
Sanitaires sur le palier.

GITE DE GROUPE : BATIMENT 1B

Au premier étage du bâtiment,

- chambre n° 11 : 2 lits dont 1 lit superposé
 - chambre n° 12 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 13 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 14 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 15 : 4 lits dont 2 lits superposés
 - chambre n° 16 : 1 lit simple (non mise à disposition)
- soit 18 lits au total***

Toutes les chambres sont équipées d'une douche et d'un sanitaire.

Lors de votre séjour nous pourrions mettre également à votre disposition :

- la salle de détente,
- une salle d'activités de 200 m²,
- un local à ski, vélo... sur demande.

BATIMENT 5 : POLE RESTAURATION (cuisine et salle à manger)

BULLETIN DE PARTICIPATION

Règlement à l'ordre du CMCG74 à retourner obligatoirement et impérativement avant le vendredi 02 mai 2015 à l'adresse ci-dessous :

Mr FORNIER Pascal – EPRIM

Z .I en dessus le Fier
134 Les Prés en Bas
74370 ARGONAY
email : eprim-fornier-pascal@wanadoo.fr

Compétiteur :

Nom : _____* Prénom : _____* Club : _____

N° licence : _____* Date de naissance : _____*

Adresse _____*

Arbitre :

Nom : _____* Prénom : _____* Club : _____

N° licence _____

Repas du vendredi soir 22 mai :

- Salade verte
- Tartiflette
- Fromage de Savoie
- Salade de Fruit
- Vin en supplément au BAR

- Prix : **12 € 00**

Repas du Samedi soir 24 mai :

- Assiette de jambon de Savoie + pomme de terre au Raifor
- Volaille farcie + poêlé de légumes
- Fromage de Savoie
- Sablé aux fraises
- Café
- Vin en supplément au Bar

- Prix : **18 € 00**

	Nb personnes	Prix	Total
Repas du vendredi soir 22 mai	__	12€00	__ € __
Panier repas accompagnant du Samedi midi 23 mai	__	06€00	__ € __
Repas du samedi soir 23 mai	__	18€00	__ € __
Panier repas accompagnant du dimanche midi 24 mai	__	06€00	__ € __
Centre d'hébergement M.F.R de Thônes du vendredi soir	__	15€00	__ € __
Centre d'hébergement M.F.R de Thônes du samedi soir	__	15€00	__ € __
		Prix total :	__ € __

Nota : le repas accompagnant est prévu pour les personnes qui ne sont ni pêcheur ou commissaire.

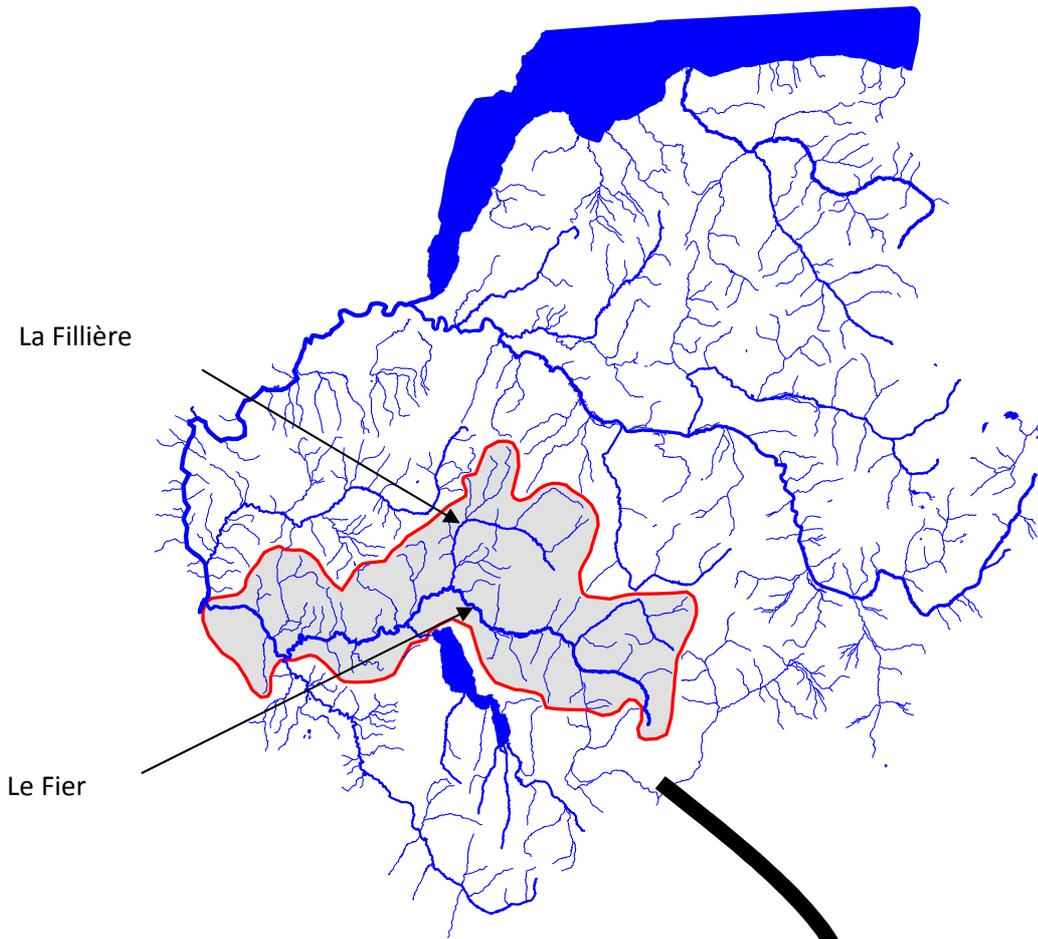
Pour le dimanche, il est prévu un repas froid.

Il sera également possible d'emmener un repas froid pour le dimanche soir pour **6 €** à commander et régler le dimanche midi.

Le club de Cran peut mettre à disposition des arbitres moyennant la somme de 100 € pour les 3 manches.

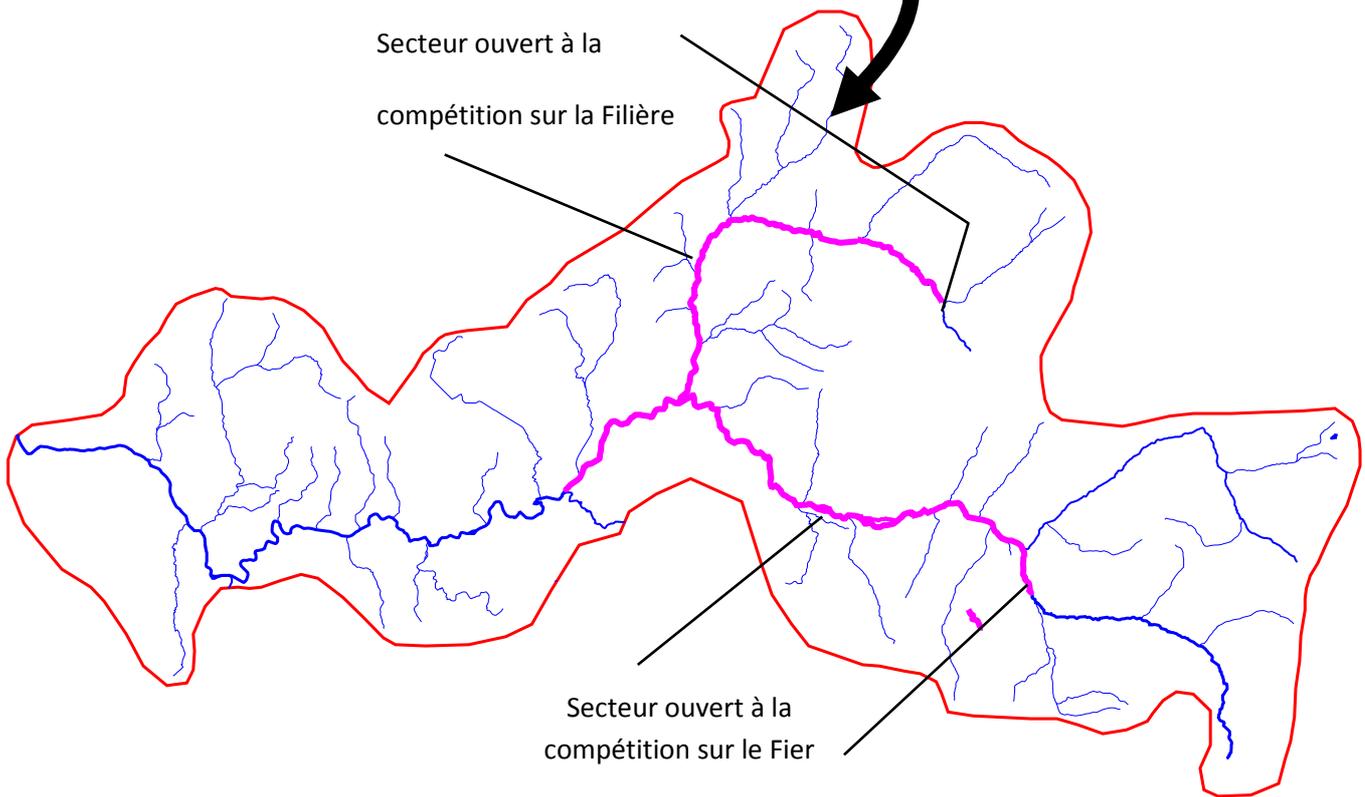
***Informations indispensables à nous communiquer**

Localisation des secteurs de pêches

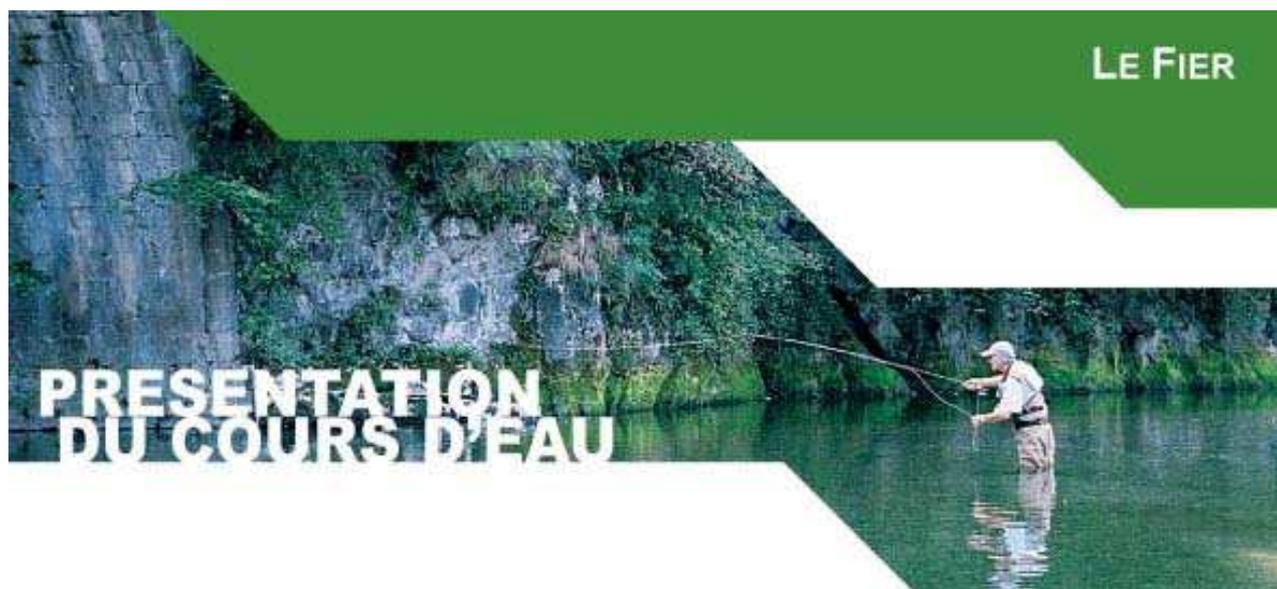


Secteur ouvert à la
compétition sur la Filière

Secteur ouvert à la
compétition sur le Fier



Présentation du Fier



LE FIER

PRESENTATION DU COURS D'EAU

Le Fier est l'un des cours d'eau les plus importants de la Haute-Savoie. Il prend sa source à 2011 m d'altitude au pied du Mont-Charvin dans le massif des Aravis. Il se jette dans le Rhône à l'aval de Seyssel. Son bassin rural à l'amont s'urbanise fortement à l'aval en arrivant sur Annecy.

Le Fier est une rivière torrentielle au régime pluvio-nival, sujette à de violentes crues. Elle connaît un important charriage de matériaux ce qui lui a valu une exploitation intensive d'extraction de granulats dans le lit mineur et majeur dans les années 60-70. Aujourd'hui interdite, cette pratique a provoqué plusieurs désordres hydrauliques tels que l'enfoncement du lit de l'ordre de 7 à 13 m entre Morette et Dingy, la disparition des chenaux tressés par endroit résulte d'un phénomène d'érosion latérale. Ces phénomènes ont entraîné la réalisation de travaux de stabilisation par l'intermédiaire de la construction de seuils et d'enrochements principalement.

Ces affluents sont :

Le Champfroid , Le Nom, Le Malnant, Le Nant Debout

Le Langogne, Le ruisseau du Méléze

Le ruisseau de Grattepanche, Le Nant de Gillon

Le Viéran

Le Thiou, Le ruisseau du marais de l'Aille

La Morge, Le Parmand

Cette rivière possède un fort intérêt biologique marqué par la présence d'une population de truites autochtones méditerranéennes identifiée sur le cours principal du (amont d'Annecy) du Fier (Caudron et al., 2006).

En outre, sur l'ensemble du cours du Fier la reproduction naturelle est dominante et traduit d'une part, la bonne fonctionnalité des populations de truites naturelles dont la structure est équilibrée et d'autre part, l'existence de sites de reproduction bien répartis sur l'ensemble du linéaire du Fier et de ses affluents (Caudron et al., 2002a ; 2002b).

Pour une information plus globale et les références bibliographiques complètes se reporter à la fiche bassin du Fier.

DONNEES DE CADRAGE

Bassin versant

Le Fier

Longueur cours d'eau : 69 Km

Superficie de son BV : 1386

Km² dont 1095 Km² en Haute-Savoie

Affluent de : Le Rhône

Catégorie piscicole : 1ère catégorie jusqu'à sa confluence avec le Chéran, 2ème catégorie jusqu'au Rhône

Communes : Manigod, les Clefs, Thônes, la Balme de Thuy, Alex, Dingy St Clair, Annecy-le-Vieux, Naves-Parmelan, Villaz, Argonnay, Pringy, Metz-Tessy, Annecy, Meythet, Cran-Gevrier, Poisy, Chavanod, Lovagny, Vaux, Etercy, Hauteville sur Fier, Sales, Vallières, Rumilly, Moya, Lomay, Val de Fier, Seyssel

Réf IGN 1/25000 :

Lac d'Annecy 3431 OT

Rumilly.Seyssel 3331 OT

Annecy 3430 OT

Mégève 3531 OT

La Clusaz.Grand-Bornand 3430 ET

LE FIER

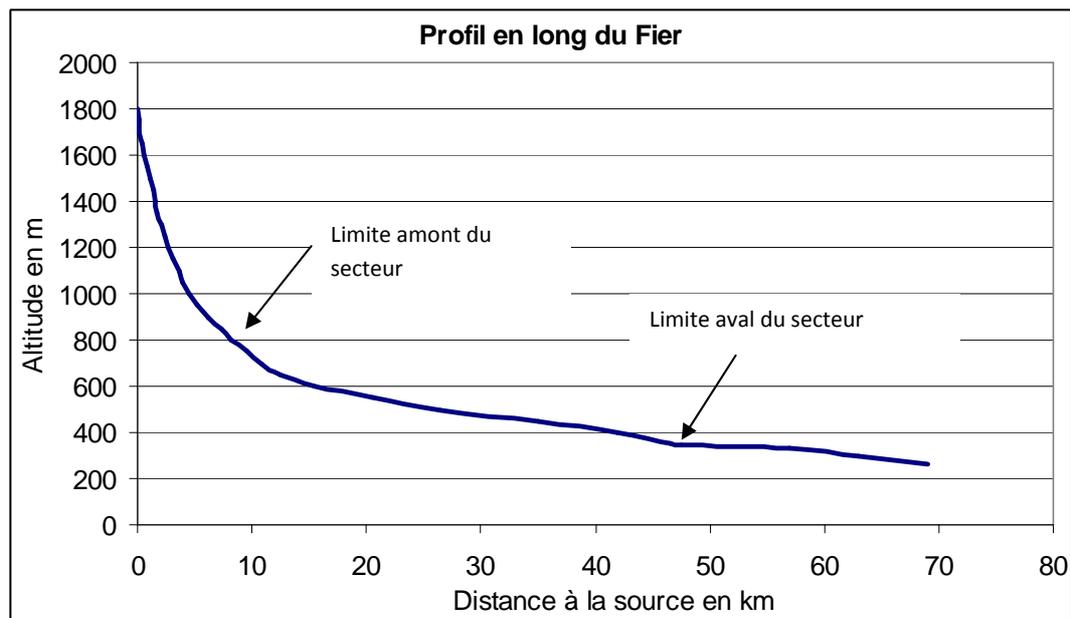
16 plans au 1/25 000e

Série Cartes n°9

SDVP 74



Droits Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Reproduction interdite, droits réservés.
Données : DDAF de la Haute-Savoie - Fédération de Pêche 74 - mise à jour 1er janvier 2007



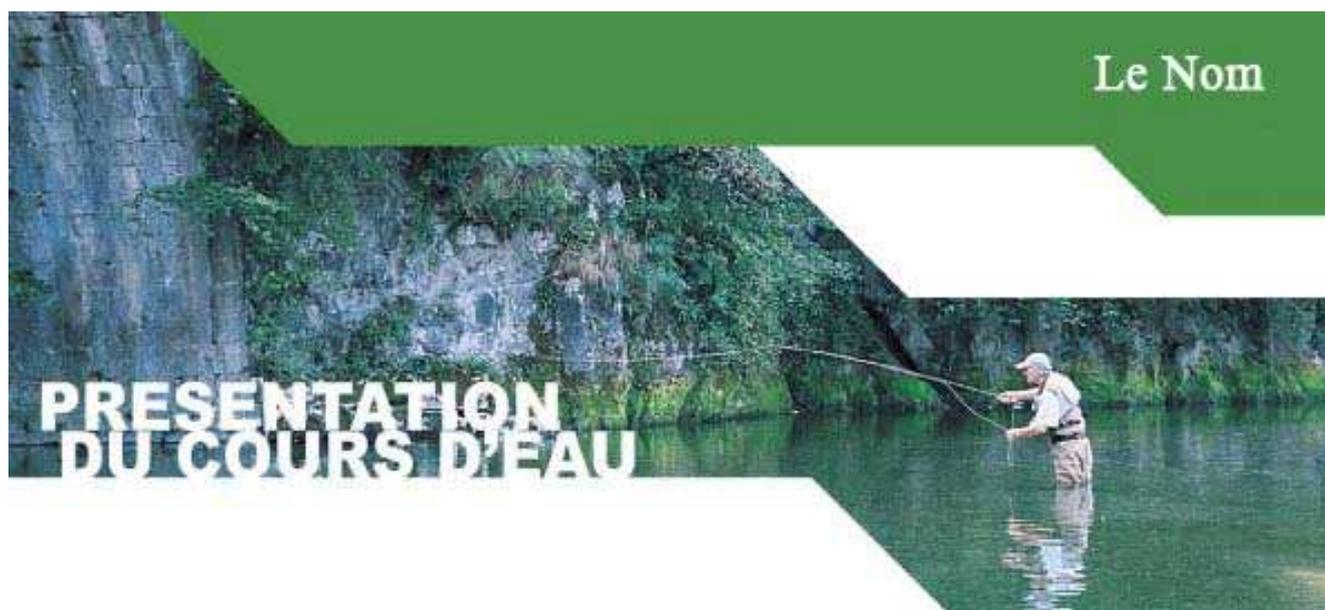
Qualité piscicole :

Sur la zone ouverte à la compétition, le Fier est classé en première catégorie. La taille limite de capture est fixée à 25 centimètres.

Les quantités de truites varient d'amont en aval de 90 à 360 kg/ha pour des densités allant de 20 à 65 individus/100 m².

Aucun repeuplement, ni de truitelles fario ni de surdensitaires (sauf certaines exceptions pour 2004), n'est effectué sur le cours principal du Fier. La population de truites présente est donc composée en majorité de poissons sauvages de type méditerranéen.

Présentation du Nom



Le Nom

PRESENTATION DU COURS D'EAU

Le Nom est l'un des principaux affluents du Fier avec lequel il conflue à Thônes. Il prend sa source dans les Aravis puis traverse les stations de la Clusaz et St Jean de Sixt et se jette dans le Fier à Thônes. En dehors de ces zones urbanisées, son bassin versant est de type agricole (alpages) et boisé. Ce torrent souffre d'un assèchement estival à l'amont. Il présente, en outre, plusieurs barrages infranchissables.

Ce cours d'eau abrite des individus de la population de truites autochtones méditerranéennes qui a été identifié sur le cours principal du Fier (Caudron et al., 2006).

Comme sur l'ensemble du bassin du Fier la reproduction naturelle y est dominante et traduit la bonne fonctionnalité des populations de truites naturelles. (Caudron et al., 2002a ; 2002b).

Pour une information plus globale et les références bibliographiques complètes se reporter à la fiche bassin du Fier.

DONNEES DE CADRAGE

Bassin versant

Le Fier

Longueur cours d'eau : 16,75 Km

Superficie de son BV : 73 Km²

Affluent de : Fier affluent du Rhône

Catégorie piscicole : 1ère

Communes : La Clusaz, St Jean de Sixt, Les Villards sur Thônes, Thônes

Réf IGN 1/25000 :

La Clusaz Grand-Bornand 3430 ET
Mégève 3531 OT

NOM

3 plans au 1/25 000e : n°3, 11 et 12

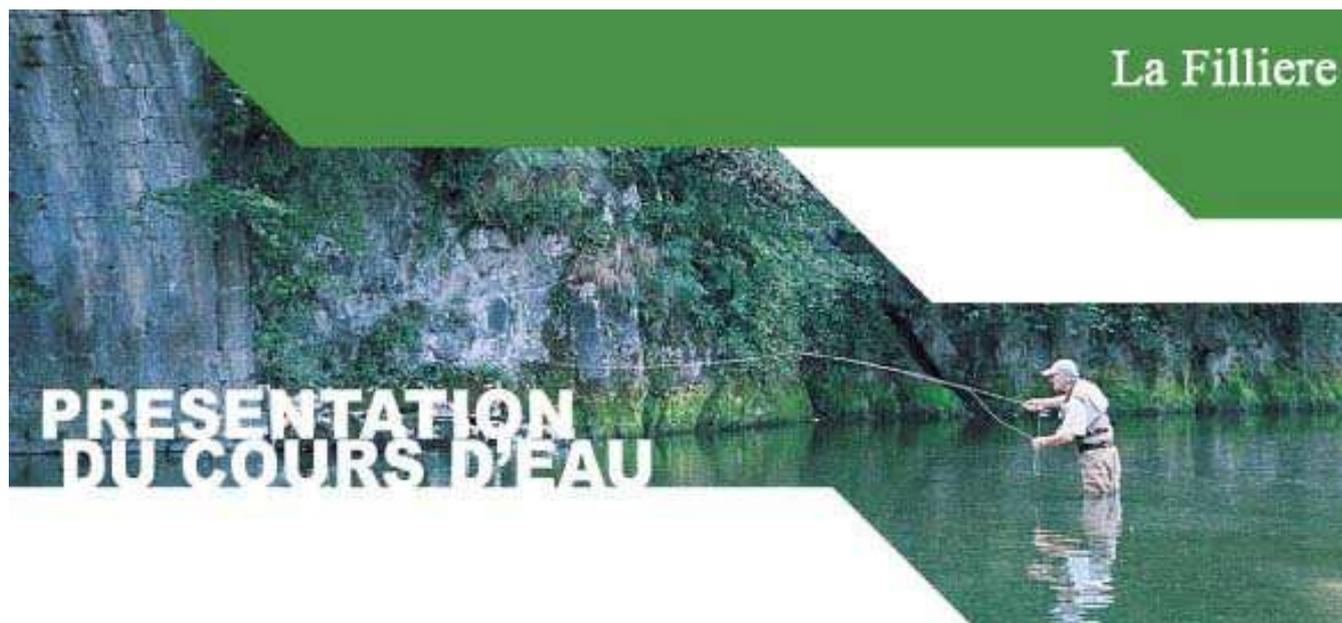
Série Cartes n°9

SDVP 74



Droits Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Reproduction interdite, droits réservés.
Données : DDAF de la Haute-Savoie - Fédération de Pêche 74 - mise à jour 1er janvier 2007

Présentation de la Fillière



La Fillière prend naissance sur le plateau des Glières. Une partie importante du bassin versant se trouve dans le massif des Bornes et du Parmelan. Le contexte géologique du bassin versant s'inscrit dans un ensemble calcaire sur l'amont et molassique sur la majeure partie du territoire. Son régime hydrologique est de type pluvial et la Fillière subit sur l'amont de son parcours des influences karstiques.

D'autre part, la Fillière est caractérisée par de fortes à très fortes pentes dans sa partie supérieure jusqu'à sa confluence avec le Daudens et des pentes moyennes dans sa partie inférieure.

Elle s'écoule sur différents types de zones : agricoles et forestières sur la majorité du parcours et zones urbaines ou industrielles sur un linéaire relativement réduit (secteur de la Vuaz, zone industrielle de Villaz).

La Fillière charrie énormément de matériaux, elle est alimentée continuellement par les torrents constitués par l'amont de son cours ou ses affluents. Entre 1920 et 1981, il avait été observé un abaissement quasi-général du lit du cours d'eau de 1,50m à 2,50m suite à l'extraction de matériaux dans son lit mineur. Depuis 1981, la construction de nombreux seuils le long du cours d'eau, et les stabilisations de berges (enrochement), afin de limiter ce phénomène d'érosion, perturbe la dynamique naturelle du cours d'eau et rend difficile le transit des matériaux à l'aval.

Une élévation importante de la température de l'eau en période estivale peut limiter le potentiel biologique de ce cours d'eau sur le linéaire compris entre la confluence avec le Daudens et la confluence avec le Fier.

Une population de truites autochtones méditerranéennes a été identifiée sur la Fillière, elle colonise l'ensemble du cours de cette rivière Caudron et al., 2006). En outre, sur l'ensemble du cours de la Fillière, la reproduction naturelle est dominante et traduit d'une part, la bonne fonctionnalité des populations de truites naturelles dont la structure est équilibrée et d'autre part, l'existence de sites de reproduction bien répartis sur l'ensemble du linéaire de cette rivière et de ses affluents (Caudron et al., 2002a ; 2002b).

Pour une information plus globale et les références bibliographiques complètes se reporter à la fiche bassin du Fier.

DONNEES DE CADRAGE

Bassin versant

Le Fier

Longueur cours d'eau : 23,5 Km

Superficie de son BV : 165 Km²

Affluent de : Fier affluent du Rhône

Catégorie piscicole : 1ère

Communes : Thorens les glières,

Aviernoz, Les olières, Groisy,

Charvonnex, St Martin de Bellevue,

Argonay, Villaz

Réf IGN 1/25000 :

Annemasse-St Martin Bellevue-Pringy
3430

LA FILLIERE

3 plans au 1/25 000e : n° 13, 14 et 15

Série Cartes n°9

SDVP 74



Droits Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Reproduction interdite, droits réservés.
Données : DDAF de la Haute-Savoie - Fédération de Pêche 74 - mise à jour 1er janvier 2007

Invertébrés benthiques sur le Fier, la Fillière et le Nom

Dans les trois groupes faunistiques principaux on trouve les invertébrés suivants :

- Plécoptères : Leuctridae, Nemouridae (genre protonémoura et némoura), Perlidae (genre perla), Perlolidae
- Trichoptères : Glossosomatidae, Limnephilidae, Séricostomatidae, Rhyacophilidae
- Ephéméroptères : Baetidae (genre baetis), Ephemerellidae, Heptageniidae (genre Ecdyonurus), Leptophlebiae.

Concernant les autres taxons pouvant entrer dans l'alimentation des poissons on trouve également quelques diptères dont les Chironomidae et les crustacés Gammaridae

Nota : ne seront pas pêchés entre limite les réserves, les réserves actives et les parcours privés.

Un peu d'histoire

Haut lieu de la résistance à l'occupant pendant la Seconde Guerre Mondiale

Dans ce site grandiose, sur un plateau de 20 km de long, des Résistants français et espagnols ont fait face aux armées nazies et ont mené l'un des premiers combats de la Libération en mars 1944.

Un monument, créé par le sculpteur Gilioli et inauguré en 1973 par André Malraux, rappelle les pages glorieuses écrites en ce lieu.

Aujourd'hui, le plateau est largement ouvert aux visiteurs en été et en hiver et l'on peut suivre sur les sentiers historiques aménagés le déroulement de l'histoire du Maquis.

En hiver, les Glières sont l'un des grands sites nordiques de Haute-Savoie où la pratique du ski de fond, des raquettes et de la promenade attirent des milliers de pratiquants ainsi que des courses de chiens de traîneaux.

N°	Nom	Club
1	ANGELY Jean Benoit	GPS Albi La Girelle
2	BATISSE Eric	Clermont mouche competition
3	BAVENCOVE Xavier	GPS Décines
4	BERNARD Valentin	GPS Vienne
5	BRIOIS jean-Michel	Club Vosges Mouche
6	CABOT Nicolas	GPS Ancelle
7	CALSOU J.philippe	La Girelle
8	CARAVEO Florian	
9	DAGUILLANES Julien	C.M Pyrénéen
10	DAVID Bernard	C.M Charlieu
11	DEL RIO Javier	La Girelle
12	DELCOR Sebastien	C.M Vallée de l'Ariège
13	DELMAS Frédéric	C.M.C
14	DELOUP François	GPS Arènes Furans
15	DESFAITS Frédéric	GPS Lyon Centre
16	ESCAFFRE Robert	GPS Albi La Girelle
17	GAGNEUX Laurent	GPS Décines
18	GUIDETTY Richard	GPS Arènes Furans
19	GUILPAIN Thibaut	GPS Argentières
20	JACQUEMIN Bertrand	Club Vosges Mouche
21	JUGLARET Grégoire	GPS Lyon Centre
22	KUNTZ Pierre	C.M Vallée de la Thur
23	MANGANARO Fabien	GPS Mouche passion
24	MARET Eric	GPS Valence
25	MARTIN Sébastien	GPS Bresse revermont
26	MATHIEU Jean-Guillaume	Thymallus Club 88
27	MERCIER Alexis	C.M des Pyrénées
28	MEYA Jean	GPS Mouche Passion
29	MORARD Stéphane	C.M.C.G.74
30	MOREL Jean Baptiste	Arenes et Furans
31	MUSY Geoffrey	C.M Meribel
32	PADILLA Bertrand	GPS Décines
33	POIROT Stéphane	C.M Vallée de l'Ariège
34	SANCHIS Jean Michel	GPS Lyon centre
35	VALLADIER Norbert	GPS Valence
36	VIDAL Sebastien	C.M Vallée de l'Ariège

Championnat de France de pêche à la mouche D1 - 2015

Nos Partenaires



<http://www.caleri-flyfishing.com>



<http://www.vetements-peche-mouche.com/>

Vacherand Bernard

Magasin de Pêche et Chasse
6 Rue Blanche, 74230 Thônes
Tél : 04 50 02 08 07



LE ROND DANS L'EAU

Pêche Chasse
Loisirs Outdoor

04 50 31 11 91

132 résidence
du Pont-de-Fillinges
74250 Fillinges

Loisirs et Pêche Bernard Maillet

Magasin de Pêche
16 Avenue Genève, 74000 Annecy
Tél : 04 50 67 18 64



JMC



La société / Bonus / Communauté /

<http://www.mouchesdecharette.com/>

Championnat de France
de pêche à la mouche D1 - 2015

Nos Partenaires



<http://www.credit-agricole.fr>



<http://www.carrefour.fr/magasin/market-thones>



<http://www.marionnaud.fr/>



<http://www.quiksilver.fr/>

Championnat de France de pêche à la mouche D1 - 2015

Nos Partenaires



F.D.P.HS

<http://www.pechehautesavoie.com>

Tél : 04 50 46 87 55



Championnat de France de pêche à la mouche D1 - 2015

Nos Partenaires

E P R I M S.A.

PLAFONDS SUSPENDUS
CLOISONS AMOVIBLES
AMENAGEMENT SECOND-ŒUVRE



*La création de vos sols,
notre savoir faire.*

Georges Virot
gerant

sarl A - C

25 impasse Bel Horizon 74960 CRAN-GEVRIER

Tel : 04.50.67.91.20

Port : 06.14.46.06.49

Fax : 04.50.67.13.20

www.chape-liquide-74.com

DURET Patrice
pose menuiserie
tel 04.50.67.57.32
fax 04.56.70.28.94
port 06.13.19.07.67
51 route de Pringy 74000 Annecy
patriceduret@live.fr

ARELEC

4 chemin des peupliers

74600 Seynod

Té l : 04,50,45,55,84

Fax : 04,50,51,84,41

- Armoire Electrique de Chauffage

- Installation Electrique

- Régulation de Chauffage

- G.T.C

Email arelec@arelec-electricite.fr

Site <http://www.arelec-electricite.fr>